



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS

REPRISE DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

**27, 28 et 29 octobre,
23 et 30 novembre
et 20 décembre 1971**

RÉSOLUTIONS

SUPPLÉMENT N° 1A

NATIONS UNIES

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS

REPRISE DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

**27, 28 et 29 octobre,
23 et 30 novembre
et 20 décembre 1971**

RÉSOLUTIONS

SUPPLÉMENT N° 1A

NATIONS UNIES

New York, 1972

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La mention d'une cote ainsi composée dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les résolutions sont désignées par deux nombres : l'un en chiffres arabes qui indique le numéro de la résolution, l'autre en chiffres romains qui indique la session au cours de laquelle la résolution a été adoptée.

Les résolutions du Conseil économique et social sont numérotées dans l'ordre de leur adoption. On trouvera à la fin du présent volume un répertoire des résolutions adoptées par le Conseil au cours de la reprise de sa cinquante et unième session.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Ordre du jour de la reprise de la cinquante et unième session	iv
Résolutions adoptées par le Conseil au cours de la reprise de sa cinquante et unième session [1647 (LI)-1653 (LI)]	
QUESTIONS ÉCONOMIQUES	
1647 (LI) Rapport du Fonds monétaire international (point 1) Résolution du 27 octobre 1971	1
1648 (LI) Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement, et rapport de la Société financière internationale (point 2) Résolution du 28 octobre 1971	1
1649 (LI) Rapport du Conseil du commerce et du développement (point 3) Résolution du 29 octobre 1971	1
1650 (LI) Programme alimentaire mondial : objectif à atteindre pour les contributions portant sur la période 1973-1974 (point 6) Résolution du 29 octobre 1971	1
1652 (LI) Réforme monétaire internationale (point 1) Résolution du 29 octobre 1971	2
QUESTIONS SPÉCIALES	
1651 (LI) Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 5) Résolution du 29 octobre 1971	2
1653 (LI) Question de la création d'une université internationale (point 7) Résolution du 23 novembre 1971	3
Autres décisions prises par le Conseil au cours de la reprise de sa cinquante et unième session	
Rapport du Comité du programme et de la coordination sur sa dixième ses- sion (point 4)	4
Nomination des membres du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement (point 8)	4
Nomination des membres du Comité de la planification du développement (point 10)	4
Nomination des membres du Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (point 10)	4
Election d'un membre de la Commission de statistique (point 11, a)	4
Election de seize membres du Comité des ressources naturelles (point 11, b)	4
Election de onze membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (point 11, c)	4
Comptes rendus des séances du Comité de la science et de la technique et du Comité chargé de l'examen et de l'évaluation (point 9)	5
Examen de l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation de la cin- quante-deuxième session (point 12)	5
Répertoire des résolutions	6

**ORDRE DU JOUR DE LA REPRISE
DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION**

adopté par le Conseil à sa 1800^e séance, le 27 octobre 1971

1. Rapport du Fonds monétaire international.
2. Rapports du Groupe de la Banque mondiale.
3. Rapport du Conseil du commerce et du développement.
4. Rapport du Comité du programme et de la coordination sur sa dixième session.
5. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies [13 *].
6. Programme alimentaire mondial : objectif à atteindre pour les contributions portant sur la période 1973-1974.
7. Question de la création d'une université internationale.
8. Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement [10, b *] * *.
9. Comité de la science et de la technique et Comité chargé de l'examen et de l'évaluation : comptes rendus des séances * * *.
10. Nomination des membres du Comité de la planification du développement et des membres du Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance.
11. Elections :
 - (a) Election d'un membre de la Commission de statistique [18 *];
 - (b) Election de seize membres du Comité des ressources naturelles;
 - (c) Election de onze membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement * * *.
12. Examen de l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation de la cinquante-deuxième session.

* Point de l'ordre du jour à la cinquante et unième session.

** A la 1808^e séance du Conseil, le 20 décembre 1971, la proposition qui avait été faite au titre de ce point de l'ordre du jour a été retirée.

***A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a décidé d'inscrire cette question nouvelle à l'ordre du jour.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL AU COURS DE LA REPRISE DE SA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

1647 (LI). Rapport du Fonds monétaire international

Le Conseil économique et social

Prend acte avec satisfaction du rapport du Fonds monétaire international¹.

1801^e séance plénière,
27 octobre 1971.

1648 (LI). Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement, et rapport de la Société financière internationale

Le Conseil économique et social

Prend acte avec satisfaction du rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement ainsi que du rapport de la Société financière internationale².

1803^e séance plénière,
28 octobre 1971.

1649 (LI). Rapport du Conseil du commerce et du développement

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le rapport annuel du Conseil du commerce et du développement³,

1. Transmet ce rapport à l'Assemblée générale;
2. Appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les commentaires et les observations formulés sur cette question au cours de la 1804^e séance du Conseil.

1804^e séance plénière,
29 octobre 1971.

1650 (LI). Programme alimentaire mondial : objectif à atteindre pour les contributions portant sur la période 1973-1974

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné le neuvième rapport annuel du

¹ Fonds monétaire international, *Rapport annuel, 1971* (Washington [D. C.]). Un résumé du rapport a été communiqué par le Secrétaire général aux membres du Conseil économique et social sous la cote E/5075.

² Banque internationale pour la reconstruction et le développement — Association internationale de développement, *Rapport annuel, 1971* (Washington [D. C.]); Société financière internationale, *Rapport annuel, 1971* (Washington [D. C.]). Un résumé de ces rapports a été communiqué par le Secrétaire général aux membres du Conseil économique et social sous la cote E/5074.

³ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 15 (A/8415).

Comité intergouvernemental ONU/FAO du Programme alimentaire mondial⁴,

Notant les observations du Comité intergouvernemental et sa recommandation concernant l'objectif pour les contributions volontaires au Programme pour la période 1973-1974,

Rappelant les résolutions 2462 (XXIII) et 2682 (XXV) de l'Assemblée générale, en date des 20 décembre 1968 et 11 décembre 1970, dans lesquelles l'Assemblée a reconnu l'expérience acquise par le Programme alimentaire mondial dans le domaine de l'aide alimentaire multilatérale,

1. Soumet à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée générale le projet de résolution suivant :

“L'Assemblée générale,

“Rappelant les dispositions de sa résolution 2095 (XX) du 20 décembre 1965 selon lesquelles le Programme alimentaire mondial doit être examiné avant chaque conférence pour les annonces de contributions,

“Rappelant les dispositions du paragraphe 5 de sa résolution 2527 (XXIV) du 5 décembre 1969 stipulant que, sous réserve de l'examen prévu ci-dessus, la conférence suivante pour les annonces de contributions se réunira au début de 1972 au plus tard et que les gouvernements seront alors invités à annoncer des contributions pour 1973 et 1974 en vue d'atteindre l'objectif qui aura pu être recommandé par l'Assemblée générale et par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,

“Notant que l'examen du Programme a été entrepris par le Comité intergouvernemental ONU/FAO du Programme alimentaire mondial à sa dix-neuvième session et par le Conseil économique et social à sa cinquante et unième session,

“Ayant examiné la résolution 1650 (LI) du Conseil économique et social, en date du 29 octobre 1971, ainsi que la recommandation figurant dans le rapport du Comité intergouvernemental⁵,

“Reconnaissant la valeur de l'aide alimentaire multilatérale telle qu'elle est mise en œuvre par le Programme alimentaire mondial depuis sa création ainsi que la nécessité de poursuivre son action à la fois comme forme d'investissement en capital et comme moyen de répondre aux besoins urgents de denrées alimentaires,

“1. Fixe, pour les deux années 1973 et 1974, un objectif de 340 millions de dollars pour les con-

⁴ Voir E/5022.

⁵ Voir également E/L.1462/Add.1.

tributions volontaires au Programme alimentaire mondial, dont un tiers au moins en espèces et en services, et exprime l'espoir que ces ressources s'augmenteront de contributions supplémentaires appréciables provenant d'autres sources, compte tenu du volume prévisible des demandes de projets valables et de la capacité du Programme de fonctionner à un niveau plus élevé;

"2. *Prie instamment* les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que les Etats membres ou membres associés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de ne ménager aucun effort pour atteindre pleinement cet objectif;

"3. *Prie* le Secrétaire général, agissant de concert avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de convoquer à cette fin une conférence pour les annonces de contributions qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies au début de 1972;

"4. *Décide* que, sous réserve de l'examen prévu dans la résolution 2095 (XX) de l'Assemblée générale, la conférence suivante pour les annonces de contributions se réunira au début de 1974 au plus tard et que les gouvernements seront alors invités à annoncer leurs contributions pour 1975 et 1976 en vue d'atteindre l'objectif qui aura pu être recommandé par l'Assemblée générale et par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.";

2. *Demande instamment* aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'aux Etats membres ou membres associés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture d'entreprendre les préparatifs nécessaires en vue d'annoncer des contributions à la cinquième conférence pour les annonces de contributions au Programme alimentaire mondial.

1805^e séance plénière,
29 octobre 1971.

1652 (LI). Réforme monétaire internationale

Le Conseil économique et social,
Ayant étudié le rapport du Fonds monétaire international ⁶,

⁶ Voir note 1.

Ayant entendu la déclaration que le Directeur général du Fonds monétaire international a faite au Conseil, le 27 octobre 1971 ⁷,

Prenant note de la résolution 84 (XI) du Conseil du commerce et du développement, en date du 20 septembre 1971,

1. *Exprime sa profonde inquiétude* devant le grave dérèglement de la situation monétaire internationale et, en particulier, devant ses répercussions sur le progrès économique et social des pays en voie de développement;

2. *Affirme sa conviction* qu'il est possible de trouver une solution satisfaisante à la crise actuelle et d'éviter des crises périodiques si tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, le Fonds monétaire international et les autres organisations internationales intéressées agissent dans le sens indiqué dans la résolution 1627 (LI) du Conseil économique et social, en date du 30 juillet 1971;

3. *Prend note avec satisfaction* de la résolution 26.9 adoptée le 1^{er} octobre 1971 à la vingt-sixième réunion annuelle du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international et exprime l'espoir que ce texte constitue la base initiale d'une solution rapide et satisfaisante de la crise actuelle, tenant compte des intérêts de tous les Etats Membres et particulièrement de ceux des pays en voie de développement;

4. *Affirme* que tous les Etats membres du Fonds monétaire international doivent avoir la possibilité de participer pleinement et dès le début aux consultations et négociations conduisant à une réforme monétaire internationale;

5. *Invite instamment* les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à coopérer avec le Fonds monétaire international à la recherche de solutions équitables qui faciliteraient la réalisation des buts et objectifs de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

1805^e séance plénière,
29 octobre 1971.

⁷ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, reprise de la cinquante et unième session, 1800^e séance.

QUESTIONS SPÉCIALES

1651 (LI). Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies

Le Conseil économique et social,

Ayant examiné la question intitulée "Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies",

Ayant examiné le rapport d'ensemble du Secrétaire général sur cette question ⁸,

Ayant également examiné le rapport du Président du Conseil économique et social ⁹, le rapport du Comité du programme et de la coordination sur sa dixième session ¹⁰, ainsi que le chapitre pertinent du

⁸ A/8314 et Add.1 à 4; communiqués au Conseil sous les cotes E/5033 et Add.1 à 4.

⁹ E/5079.

¹⁰ Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante et unième session, Supplément n° 9A (E/5072/Rev.1).

trente-septième rapport du Comité administratif de coordination ¹¹,

1. *Prend acte* du rapport du Président du Conseil et approuve les conclusions et suggestions qui y figurent;

2. *Recommande* aux institutions spécialisées et aux organismes associés à l'Organisation des Nations Unies de donner suite auxdites conclusions et suggestions;

3. *Donne pour instruction* à son Comité chargé des organisations non gouvernementales d'étudier comment les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil contribuent à la réalisation des objectifs de la Déclaration et d'autres résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, et de faire rapport au Conseil lors de sa cinquante-quatrième session, en tenant dûment compte des débats qui ont eu lieu sur cette question à la reprise de la cinquante et unième session du Conseil;

4. *Décide* de transmettre à l'Assemblée générale les rapports du Président du Conseil et du Comité du programme et de la coordination afin de faciliter l'examen de cette question par la Quatrième Commission.

*1805^e séance plénière,
29 octobre 1971.*

¹¹ E/5012, première partie.

1653 (LI). Question de la création d'une université internationale

Le Conseil économique et social,

Ayant pris acte du rapport du Secrétaire général ¹², ainsi que de ses annexes, sur les études entreprises en application de la résolution 2691 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1970,

1. *Transmet* ledit rapport à l'Assemblée générale, lors de sa vingt-sixième session;

2. *Appelle l'attention* de l'Assemblée générale sur les remarques et observations faites sur cette question au Conseil économique et social ¹³;

3. *Appelle également l'attention* de l'Assemblée générale sur le fait que le Conseil n'a pas eu la possibilité de discuter le rapport que le Secrétaire général lui avait présenté sur la question de la création d'une université internationale et recommande en conséquence à l'Assemblée de renvoyer l'examen de cette question à sa vingt-septième session afin que le Conseil puisse lui présenter des recommandations concrètes.

*1806^e séance plénière,
23 novembre 1971.*

¹² A/8510; communiqué au Conseil sous la cote E/5083.

¹³ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social*, reprise de la cinquante et unième session, 1806^e séance.

AUTRES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL AU COURS DE LA REPRISSE DE SA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

Rapport du Comité du programme et de la coordination sur sa dixième session

A sa 1807^e séance, le 30 novembre 1971, le Conseil a décidé de transmettre le rapport du Comité du programme et de la coordination sur la deuxième partie de sa dixième session, ainsi que l'annexe concernant le nouveau mode de présentation du budget de l'Organisation des Nations Unies¹⁴, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour examen, et à l'Assemblée générale, en même temps que le rapport du Secrétaire général¹⁵.

Nomination des membres du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement

A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a décidé de surseoir à la nomination des membres du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement jusqu'aux séances d'organisation de la cinquante-deuxième session.

Nomination des membres du Comité de la planification du développement

A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a décidé de surseoir à la nomination des membres du Comité de la planification du développement jusqu'aux séances d'organisation de la cinquante-deuxième session.

Nomination des membres du Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance

A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a :

a) Approuvé la nomination, pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1972, des 13 membres du Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance qui avaient été désignés par le Secrétaire général¹⁶ et dont les noms suivent :

Mme Sylvi Inkeri Anttila (Finlande),
M. Maurice Aydalot (France),
M. Alphonse Boni (Côte d'Ivoire),
M. Norman A. Carlson (Etats-Unis d'Amérique),
M. William Robert Cox (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord),
M. Taslim Olawale Elias (Nigéria),
M. József Gödöny (Hongrie),

M. Ahmed Khalifa (Egypte),
M. Pietro Manca (Italie),
M. Khaleeq Ahmed Naqvi (Inde),
M. Hamood'ur Rahman (Pakistan),
M. José Arthur Alves da Cruz Rios (Brésil),
M. Boris A. Victorov (Union des Républiques socialistes soviétiques);

b) Décidé de surseoir à la nomination des deux autres membres jusqu'aux séances d'organisation de la cinquante-deuxième session.

Election d'un membre de la Commission de statistique

A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a décidé de surseoir à l'élection d'un membre choisi parmi les Etats d'Amérique latine jusqu'aux séances d'organisation de la cinquante-deuxième session.

Election de seize membres du Comité des ressources naturelles

A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a :

a) Elu les Etats suivants membres du Comité des ressources naturelles : CEYLAN, COSTA RICA, GRÈCE, HONGRIE, KOWEÏT, MALAISIE, OUGANDA, RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE D'UKRAINE, SOUDAN, TRINITÉ-ET-TOBAGO et ZAÏRE;

b) Décidé de surseoir à l'élection d'un membre choisi parmi les Etats d'Afrique, d'un membre choisi parmi les Etats d'Asie, d'un membre choisi parmi les Etats d'Amérique latine et de deux membres choisis parmi les Etats d'Europe de l'Ouest et d'autres Etats jusqu'aux séances d'organisation de la cinquante-deuxième session;

c) Décidé de surseoir à la fixation de la durée du mandat des seize membres supplémentaires jusqu'aux séances d'organisation de la cinquante-deuxième session.

Election de onze membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le dévelop- pement

A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a élu les Etats suivants membres du Conseil d'administration du PNUD : AUTRICHE, GUATEMALA, HAUTE-VOLTA, IRAN, LIBAN, MAROC, POLOGNE, SUÈDE, TURQUIE, ZAÏRE et ZAMBIE.

Par voie de tirage au sort, il a été décidé que l'AUTRICHE, le GUATEMALA, l'IRAN et le MAROC exerceraient leurs fonctions pendant une période d'un an; la SUÈDE, le ZAÏRE et la ZAMBIE, pendant une période

¹⁴ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante et unième session, Supplément n° 9A (E/5072/Rev.1)*, chap. III et annexe III.

¹⁵ A/C.5/1363 et Add.1.

¹⁶ E/5085 et Corr.1.

de deux ans, et la HAUTE-VOLTA, le LIBAN, la POLOGNE et la TURQUIE pendant une période de trois ans.

Comptes rendus des séances du Comité de la science et de la technique et du Comité chargé de l'examen et de l'évaluation

A sa 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a décidé d'autoriser le Comité de la science et de la technique et le Comité chargé de l'examen et de l'évaluation des objectifs et des politiques de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième

Décennie des Nations Unies pour le développement à continuer de faire établir des comptes rendus analytiques de leurs séances.

Examen de l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation de la cinquante-deuxième session

A la 1808^e séance, le 20 décembre 1971, le Conseil a approuvé l'ordre du jour provisoire des séances d'organisation de la cinquante-deuxième session ¹⁷.

¹⁷ E/5084.

RÉPERTOIRE DES RÉOLUTIONS

NOTE. — Les résolutions du Conseil économique et social sont numérotées dans l'ordre de leur adoption. Le présent répertoire comprend toutes les résolutions adoptées par le Conseil au cours de la reprise de sa cinquante et unième session.

<i>Numéros des résolutions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
1647 (LI)	Rapport du Fonds monétaire international	1	27 octobre 1971	1
1648 (LI)	Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement, et rapport de la Société financière internationale	2	28 octobre 1971	1
1649 (LI)	Rapport du Conseil du commerce et du développement	3	29 octobre 1971	1
1650 (LI)	Programme alimentaire mondial : objectif à atteindre pour les contributions portant sur la période 1973-1974	6	29 octobre 1971	1
1651 (LI)	Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies	5	29 octobre 1971	2
1652 (LI)	Réforme monétaire internationale	1	29 octobre 1971	2
1653 (LI)	Question de la création d'une université internationale	7	23 novembre 1971	3